



LES JURIDICTIONS SPÉCIALISÉES :

BILAN ET PERSPECTIVES

20 MARS 2025

🕒 8H15-18H

21 MARS 2025

🕒 8H50-15H

JEUDI 20 MARS

🕒 8h15 | Accueil des participants/Allocutions d'ouverture

Olivier GOUT, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Doyen de la Faculté de Droit, Université Jean Moulin Lyon 3

Thibault GOUJON-BETHAN, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3

Cédric MEURANT, Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3

Benjamin RICOU, Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3

I - Approche générale des juridictions spécialisées

Sous la présidence de **Thibault GOUJON-BETHAN**, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3, Codirecteur de l'Équipe Louis Josserand, Directeur du Centre Patrimoine, Contrats et Procédure Civile de l'Équipe Louis Josserand, Codirecteur de l'IEJ de Lyon

🕒 9h05 | Considérations historiques

Philippe DELAIGUE, Maître de conférences en Histoire du Droit et des institutions, Université Jean Moulin Lyon 3

Catherine FILLON, Professeur en Histoire du Droit et des institutions, Université Jean Moulin Lyon 3

- 🕒 **9h45 | Qu'est-ce qu'une juridiction spécialisée ?**
Romain RAINE, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3
- 🕒 **10h45 | Les liens entre les cours suprêmes et les juridictions spécialisées**
Louis BORE, Avocat aux conseils, ancien Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
- 🕒 **11h10 | Quelle contribution des juridictions spécialisées à la formation de la jurisprudence ?**
Sylvain JOBERT, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Paris Nanterre
Eve DUBUS, Maître de conférences en Droit public, Université de Poitiers
- 🕒 **11h50 | Les juridictions politiques**
David MONGOIN, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3
- 🕒 **12h30 | Pause méridienne**

II - Régime général des juridictions judiciaires spécialisées

Sous la présidence de **Christine BIDAUD**, Professeure de Droit privé et Sciences criminelles, Codirectrice de l'Équipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

- 🕒 **14h | L'organisation générale des juridictions judiciaires spécialisées**
Alain LACABARATS, Président honoraire de la chambre sociale de la Cour de cassation, membre du Conseil supérieur de la magistrature
- 🕒 **14h25 | Les principes directeurs de l'instance devant les juridictions judiciaires spécialisées**
Nathalie DELPEY-CORBAUX, Avocate générale à la Cour de cassation
- 🕒 **14h50 | L'exécution des décisions des juridictions judiciaires spécialisées**
Guillaume PAYAN, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université de Toulon

III - Pertinence du maintien des juridictions judiciaires spécialisées

Sous la présidence de **Christine BIDAUD**, Professeure de Droit privé et Sciences criminelles, Codirectrice de l'Équipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

- 🕒 **16h10 | Faut-il supprimer des juridictions judiciaires spécialisées ?**
Jean-Marie BRIGANT, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles, Le Mans Université

- 🕒 **16h35 | Faut-il créer de nouvelles juridictions judiciaires spécialisées ?**
Younes BERNARD, Magistrat, Professeur associé de Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3

IV - Variété des juridictions judiciaires spécialisées : témoignages (1/2)

Sous la présidence de **Christine BIDAUD**, Professeure de Droit privé et Sciences criminelles, Codirectrice de l'Équipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

- 🕒 **17h00 | Les tribunaux de commerce et les tribunaux des activités économiques**
Bruno DA SILVA, Président du tribunal des activités économiques de Lyon
- 🕒 **17h20 | Les conseils de prud'hommes**
David BERNARD, Président du Collège employeur, Président du Conseil de Prud'hommes de Lyon
Philippe DUSSERT, Président du collège salarié, Vice-président du Conseil de Prud'hommes de Lyon
- 🕒 **17h40 | Les juridictions judiciaires répressives**
Gaël CANDELA, Vice-président de la juridiction interrégionale spécialisée de Lyon

VENDREDI 21 MARS

V - Régime des juridictions administratives spécialisées

Sous la présidence de **Cédric MEURANT**, Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur adjoint de l'Équipe de Droit Public de Lyon, Directeur adjoint de l'IEJ de Lyon

- 🕒 **8h50 | Accueil des participants**
Thibault GOUJON-BETHAN, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3
Cédric MEURANT, Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3
Benjamin RICOU, Maître de conférences en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3
- 🕒 **9h25 | L'organisation générale des juridictions administratives spécialisées**
Cécile NISSEN, Maîtresse des requêtes au Conseil d'État, Secrétaire générale adjointe chargée des juridictions administratives et du numérique
- 🕒 **9h50 | Les principes directeurs de l'instance devant les juridictions administratives spécialisées**
Brigitte PHEMOLANT, Conseillère d'État, Présidente de la Mission d'inspection des juridictions administratives

- 🕒 **10h15 | L'exécution des décisions des juridictions administratives spécialisées**
Benjamin DEFOORT, Professeur de Droit public, Cergy Paris Université

VI - Pertinence du maintien des juridictions administratives spécialisées

Sous la présidence de **Caroline CHAMARD-HEIM**, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Vice-doyenne de la faculté de Droit, Directrice de l'Institut d'Études Administratives

- 🕒 **10h40 | Faut-il supprimer des juridictions administratives spécialisées ?**
Christophe TESTARD, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3
- 🕒 **11h05 | Faut-il créer de nouvelles juridictions administratives spécialisées ? - l'exemple du droit fiscal**
Lukasz STANKIEWICZ, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3

VII - Variété des juridictions administratives spécialisées : témoignages (2/2)

Sous la présidence de **Christophe ROUX**, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'Équipe de Droit Public de Lyon

- 🕒 **13h15 | La Cour nationale du droit d'asile**
Pierre-François LAVAL, Professeur de Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Juge-assesseur à la CNDA
- 🕒 **13h35 | Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche**
Christophe DEVYS, Président du CNESER, ancien Conseiller d'État et Président de Section au Conseil d'État
- 🕒 **13h55 | Les juridictions financières**
Jean-Yves BERTUCCI, Président de la chambre du contentieux de la Cour des comptes

VIII - Propos conclusifs

- 🕒 **14h45 | Propos conclusifs**
Emmanuel JEULAND, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne